

# Synergies



n° 31 - Oct. 2023

Journal d'information du Syded du Lot

TOUS PRÊTS À  
**COMPOSTER !**

Vous nous posez souvent ces questions...



## Édito

### 1 LOTOIS SUR 2 COMPOSTE... ET VOUS ?

Le compostage est une pratique ancestrale bien connue en milieu rural. Depuis plusieurs mois, elle est aussi un sujet d'actualité. En effet, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire pour tous à compter du 1er janvier 2024. Il ne faut pas y voir une contrainte, mais plutôt l'opportunité d'aller concrètement plus loin pour préserver l'environnement.

Vous le savez, nous n'avons pas attendu cette obligation pour agir : distribution de composteurs individuels dès 2002, installation des premiers composteurs collectifs en 2011, sensibilisation au compostage en milieu scolaire à partir de 2016... Nous sommes l'un des départements les plus avancés sur la gestion des biodéchets. Mais, il nous reste encore du chemin à parcourir pour permettre à chacun de trier ses biodéchets.

C'est une des raisons pour lesquelles, les élus ont engagé et validé un plan stratégique "Déchets 2035" qui trace les objectifs de réduction à atteindre pour la prochaine décennie. On y retrouve des actions concrètes comme le déploiement des composteurs collectifs en ville et dans les villages, mais aussi les opérations de sensibilisation et de distribution gratuite de composteurs individuels en partenariat avec les collectivités de collecte. En complément, pour les foyers sans jardin, le Syded propose désormais une aide financière pour l'achat d'un lombricomposteur.

Un Lotois sur deux composte déjà ; on peut s'en féliciter. Le Lot a, une fois encore, une longueur d'avance. Mais malgré cela, notre poubelle noire contient encore 30 % de biodéchets et de gaspillage alimentaire. C'est pourquoi nous devons continuer sur notre lancée.

Je compte sur chacun pour intégrer le compostage dans son quotidien. C'est une nécessité pour réduire notre impact environnemental et maîtriser le coût de traitement de nos déchets.

Ensemble, cultivons un avenir durable.

**Stéphane Magot**  
Président du Syded



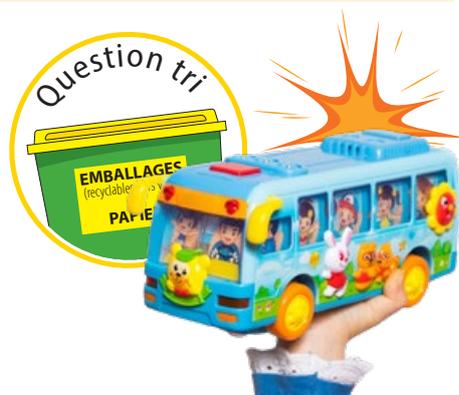
### “C'est quoi les biodéchets ?”

Plus familièrement, on les appelle « déchets de cuisine et de jardin ».

Ce sont les déchets alimentaires, comme les épluchures, les restes de repas, ainsi que les déchets issus du jardinage comme les feuilles mortes et les tailles de haies.

Ces déchets organiques, d'origine naturelle, sont biodégradables. C'est-à-dire qu'ils peuvent se décomposer très rapidement, de quelques jours à 12 mois maximum.

Par exemple, la tonte de pelouse laissée sur le sol est 100 % biodégradable. Elle disparaîtra en seulement 3-4 jours.



### “Pourquoi c'est une (très) mauvaise idée de déposer des jouets dans le bac de tri ?”

« Si c'est en plastique, ça se recycle, non ? » Certains jouets, comme un hochet de bébé qui clignote en musique, peuvent vous sembler compatibles avec le bac de tri. Malheureusement non, et ils sont loin d'être sans danger ! Leurs batteries au lithium, en se dégradant, s'enflamment et cause de plus en plus d'incendies dans les usines de traitement des déchets.

Tout comme les smartphones ou les brosses à dents électriques, les jouets à piles ou rechargeables doivent être déposés dans un box spécifique, en magasin ou à la déchèterie.

Dans le bac de tri, la règle est simple : **UNIQUEMENT** des emballages et du papier.



### “Les sacs dits compostables le sont-ils vraiment ?”

La réponse n'est pas aussi simple qu'on le souhaiterait.

Les sacs en papier (sans film plastique) sont 100 % compostables. Jusque-là, tout va bien...

Pour les sacs à base de "plastiques biosourcés" (ex. Amidon de maïs), ça se complique.

Les études récentes de l'Ademe montrent que seuls les sacs avec la mention "OK compost HOME" peuvent se décomposer dans un composteur domestique (pas dans un lombricomposteur), mais seulement en petite quantité et avec une pratique et des conditions rigoureuses (brassage, température...).

L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) et le Réseau Compost Citoyen sont plus catégoriques. Ils préconisent de ne pas les mettre dans le composteur. En effet, la plupart de ces sacs sont partiellement constitués de matières issues du pétrole. C'est pourquoi ils ne se décomposent pas totalement et leurs résidus peuvent avoir un impact néfaste sur l'environnement et la santé.

**Édition** : Syded du Lot, Les Matalines 46 150 Catus  
Tél. 05 65 21 54 30 – Mail : [accueil@syded-lot.fr](mailto:accueil@syded-lot.fr)

**Directrice de la publication** : Muriel Descamp

**Rédaction** : Jean-Loup Oudin, Cyril Mailhes

**Conception** : service Communication

**Impression** : Boissor imprimerie certifié Imprim'vert

**Tirage** : 102 000 exemplaires sur papier 100 % recyclé

**Distribution** : la Poste | **RCS** : 453 372 997 RCS CAHORS

**Dépôt légal et parution** : Oct. 2023

**ISSN** : 1961-7763 (Imprimé) | 2592-558X (en ligne)

**Journal gratuit**, ne peut être vendu.

**Crédits photos** (reproduction interdite sans l'autorisation des auteurs) : Syded du Lot, freepik.com, pexels.com, pixabay.com, Adobe Stock, et mentions apposées sur certains visuels.

**Sources de données** : [ecologie.gouv.fr](http://ecologie.gouv.fr), Ademe, Amorce, Syded du Lot

**Lot** : en cohérence avec leur bassin de vie, des collectivités hors du département adhérent au Syded. Aussi, pour ne pas alourdir le rédactionnel, le terme "Lot" employé ici sous-entend un territoire plus étendu desservi par le Syded.

# POURQUOI EST-IL NÉCESSAIRE DE COMPOSTER SES BIODÉCHETS ?

« Quoi!? On va tous devoir composter dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 ? » Alors que certains le pratiquent au quotidien depuis des décennies, d'autres découvrent le compostage avec une appréhension nourrie par des idées reçues... Pas de panique, on vous explique tout dans ce dossier !

## Quels sont les enjeux ?

### Réduire les déchets

Les biodéchets représentent un tiers de la poubelle résiduelle. Encore aujourd'hui, ils sont massivement enfouis ou incinérés. Le compostage permet de jeter 30 % de déchets en moins dans le "sac noir". Ainsi, vous le sortez moins souvent, et il ne sent plus mauvais...

### Préserver l'environnement

Lorsque les biodéchets sont enfouis en décharge, leur fermentation sans apport d'oxygène produit du méthane dont l'effet de serre est 25 fois supérieur au CO<sub>2</sub>. Avec une humidité allant jusqu'à 90 %, l'incinération des biodéchets revient à... brûler de l'eau. Aberrant, n'est-ce pas ? 40 % des sols français sont déficitaires en matière organique. Le compost est un amendement naturel, et une réelle alternative aux engrais chimiques. Il peut donc nous permettre de réduire notre empreinte carbone tout en fertilisant les sols : des atouts environnementaux indéniables !

### Limiter l'impact financier

Sur le plan économique, le coût des déchets est de plus en plus difficile à supporter. À l'échelle du département, les 10 500 tonnes de biodéchets enfouis ou incinérés en 2022 ont coûté 2 millions d'euros aux Lotois. Avec l'évolution programmée de la réglementation, il faut s'attendre à une hausse de 25 % des tarifs d'ici 2025.

## Des solutions ?

### Collecter, mais à quel prix ?

Mettre en place une "nouvelle poubelle" pour collecter et traiter les biodéchets séparément peut être envisagé sur un territoire dense et urbanisé. Mais, cette option implique des investissements lourds pour le service public des déchets : achat de conteneurs, de camions spécifiques, création d'une plateforme de compostage industriel... C'est pourquoi une collecte généralisée des biodéchets engendrerait des surcoûts qui impacteraient fortement les contribuables. Ce n'est pas le choix qu'a fait le Lot.

### Valoriser à la source

Le compostage individuel est la solution la plus simple à mettre en place pour que les biodéchets soient détournés de la poubelle. Elle est d'autant plus pertinente dans un territoire rural comme le nôtre avec 3/4 des habitations qui possèdent un jardin. Quant aux bourgs et centres-villes, ils possèdent un certain nombre d'espaces verts propices à la mise en place de composteurs collectifs.

### Dans le Lot, nous sommes prêts !

La valorisation des biodéchets a d'abord été une obligation réglementaire pour les professionnels. Début 2024, elle le deviendra pour tous.

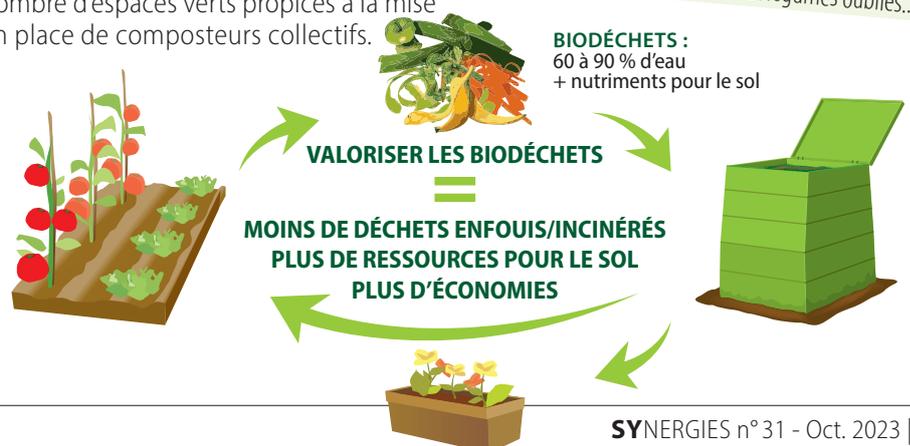
Bonne nouvelle, 7 Français sur 10 se disent favorables à l'idée de composter leurs biodéchets. Dans le Lot, on estime que plus d'1 foyer sur 2 pratique déjà le compostage.

Le Syded propose des outils de gestion des biodéchets depuis plus de vingt ans. Avec le concours des collectivités adhérentes, il œuvre sur le terrain pour déployer des solutions de compostage, pour tous et partout.

### Limiter le gaspillage

Saviez-vous qu'on retrouve 25 % de gaspillage alimentaire dans les biodéchets du "sac noir" ?  
Aliments encore emballés, fruits et légumes oubliés...

**BIODÉCHETS :**  
60 à 90 % d'eau  
+ nutriments pour le sol



# COMPOSTAGE : des solutions simpl

Le compostage, c'est facile ! Le Syded, les collectivités de collecte des déchets et les communes du Lot mettent tout en œuvre en toutes circonstances : au domicile, sur le lieu de travail, en vacances... Que vous habitiez en ville ou à la campagne, espace vert, l'une des 3 solutions simples présentées ici vous correspond.



**30 000** composteurs individuels distribués en 20 ans

## MAISON AVEC JARDIN

**Déposer en tas** les biodéchets dans un coin ombragé du jardin est la technique la plus simple pour faire du compost. Elle est particulièrement adaptée pour l'herbe tondue et les tailles d'arbustes. Avec une chute de grillage et un piquet, vous pouvez aussi vous fabriquer un piège à feuilles.

**En utilisant un composteur**, le processus de transformation est accéléré et l'aspect est aussi plus esthétique qu'un tas de biodéchets à l'air libre...

### Comment ça marche ?

Il est conseillé d'installer son composteur dans un endroit ombragé pour ne pas avoir à humidifier son compost en été. Vous y déposez vos déchets de cuisine. Vous les mélangez avec des apports secs du jardin (feuilles mortes, branches fines ou broyées, herbe séchée...). Aérez régulièrement votre compost en utilisant une tige aératrice ou une fourche.

### Où les trouve-t-on ?

→ Le Syded propose à la vente des kits de compostage à 20 €, composé d'un composteur de 320 l, d'une tige aératrice, d'un bio-seau de 10 l, et d'un guide du compostage individuel. Vous pouvez passer votre commande sur [syded-lot.fr](http://syded-lot.fr) et récupérer votre composteur sur la déchèterie la plus proche de chez vous.



→ Certaines collectivités en charge de la collecte ont décidé d'organiser des séances d'initiation au compostage suivies de distributions gratuites de composteurs. Leur coût est entièrement pris en charge par les collectivités de collecte et le Syded.

Les premières distributions ont eu lieu sur les secteurs du SICTOM des Marches du Sud Quercy, du Grand Cahors et de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble.

Ces actions vont se poursuivre sur le Grand Figeac jusqu'à la fin de l'année.

La Communauté Commune Causses et Vallée de la Dordogne prendra le relais début 2024.

Par la suite, d'autres rendez-vous devraient être programmés au cours de l'année.



**450** composteurs collectifs installés dans le Lot

## BOURG ET QUARTIER

**Les composteurs partagés** sont dimensionnés pour accueillir les biodéchets de plusieurs familles dépourvues de jardin. Leur capacité répond également aux besoins de la restauration collective : cantines, Ehpad, restaurants... En ville, ils sont généralement installés sur les espaces verts accessibles au public.

### Comment ça marche ?

Après l'installation d'un composteur partagé dans un bourg de village ou dans un quartier, un animateur du Syded organise une courte initiation au compostage. Chaque foyer du secteur concerné reçoit un bio-seau de 10 l gratuit. Il permet d'apporter les déchets de cuisine au composteur.

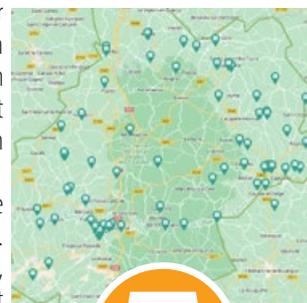
Une personne référente est chargée de gérer le point de compostage, en général, un agent de la commune.

### Où les trouve-t-on ?

→ Le déploiement des composteurs partagés sur le territoire a débuté en 2011. Il continue à l'heure actuelle, avec la collaboration des collectivités locales. L'objectif est d'en installer, au minimum, 1 dans chaque bourg.

Le composteur partagé est aussi présent sur des sites touristiques, les embarcadères en bord de rivières, des écoles, en restauration collective, dans des entreprises... On doit pouvoir compostier partout, même sur son lieu de travail !

Sur les 450 composteurs installés sur le département, 90 sont en accès libre au public. Une carte en ligne, [compostmap.syded-lot.fr](http://compostmap.syded-lot.fr), vous permet de trouver ceux qui se trouvent à proximité.



**COMPOSTEURS**  
accessibles au public  
[compostmap.syded-lot.fr](http://compostmap.syded-lot.fr)



# es pour TOUS

œuvre pour que cette pratique soit accessible à tous, partout, dans une maison avec jardin ou dans un appartement sans



**ACTU** Une aide financière pour l'achat d'un lombricomposteur

## LOGEMENT SANS JARDIN

Le **lombricompostage** est la solution d'appartement qui a le plus la cote. Les enfants adorent s'en occuper ! De petite taille, il peut se stocker sur un balcon (à l'ombre), dans un coin de la cuisine ou même dans une cage d'escalier. Ne craignez pas que les vers s'échappent, ils détestent la lumière et préfèrent rester confinés.

### Comment ça marche ?

À l'intérieur, des vers de terre que les pêcheurs connaissent bien (*Eisenia*), se chargent de transformer vos épluchures en engrais liquide et en compost. Leur régime alimentaire est cependant un peu plus sélectif qu'un composteur classique : ils n'aiment pas les agrumes, ni l'ail, ni l'oignon. Il est conseillé de découper les biodéchets en petits morceaux. Il faudra aussi apporter un peu de matière végétale sèche, comme des feuilles mortes, ou à défaut, du carton. À l'issue du processus de lombricompostage, vous obtiendrez deux produits :

- Un engrais liquide à diluer dans 9 volumes d'eau avant utilisation sur vos plantes
- Du compost semblable à du terreau fin au bout de 3-4 mois.

### Où les trouve-t-on ?

➔ **NOUVEAU** : 30 € offerts sur les solutions de compostage en appartement !

C'est une nouveauté que le Syded a souhaité mettre en place en s'appuyant sur le réseau de distribution d'un partenaire local. Il propose un produit à prix plancher, de qualité, fabriqué en France et garanti 15 ans : l'Eco-worms.

Pour les foyers sans jardin, en partenariat avec les Gamm Vert du Lot, le Syded propose un **coupon de réduction de 30 €** sur l'achat d'un lombricomposteur Eco-worms (disponible en noir et différentes couleurs). Pour cela, remplissez le formulaire de demande de réduction sur [syded-lot.fr](http://syded-lot.fr). Vous recevrez le coupon par mail dans les 2 jours ouvrés. Rendez-vous ensuite dans l'un des Gamm vert du Lot et présentez votre coupon lors de votre passage en caisse avec votre Eco-worms. Vous pourrez aussi leur commander des vers.

➔ Obtenir des vers gratuitement : [plus2vers.com](http://plus2vers.com)



**Gamm vert** 

**Tarifs avec coupon de réduction :**

Eco-Worms noir  
**49€90** ~~79€90~~

Eco-Worms couleur  
**59€90** ~~89€90~~



## 5 FAUSSES IDÉES à jeter définitivement à la poubelle

### 1. "Composter, c'est difficile"

Non, c'est très simple. On dépose les déchets de cuisine et de jardin en petits morceaux, on mélange un peu, et on laisse faire la nature.

### 2. "Le compost, ça sent mauvais !"

C'est rare, mais cela peut se produire s'il n'y a pas assez de matière sèche et si le compost est trop tassé. Pour rééquilibrer le compost, on peut ajouter des brindilles, des feuilles mortes, du broyat de bois... et on mélange.

### 3. "Ça attire les mouches"

Moucherons et guêpes peuvent être attirés par des fruits laissés en surface. Mélangez, puis couvrez avec une fine couche de matière sèche ou du journal.

### 4. "Ça attire les rats"

Si vous avez des rats dans le voisinage, installez votre composteur sur un carré de grillage fin. Mélangez à chaque apport. Ainsi, rien ne devrait les attirer.

### 5. "Ça coûte cher"

Le kit de compostage subventionné par le Syded ne coûte que 20 €. Des campagnes de distribution gratuite sont organisées sur certains secteurs. Vous pouvez aussi fabriquer un composteur avec des palettes ou composter en tas, cela ne coûte rien !



### ... ET POUR LES PROS ?

Entreprises d'espaces verts, grande distribution, restauration collective... Depuis le premier janvier 2012, les "gros producteurs" (+ de 120 t/an) de biodéchets ont l'obligation de les trier et de les valoriser dans une filière adaptée. Par la suite, cette obligation s'est progressivement élargie (supérettes, restaurants, marchés...) et concernera tous les établissements privés et publics en 2024.

**Le Syded accompagne aussi les professionnels** collectés par le service public et qui s'engagent dans une démarche de réduction et de valorisation des déchets liés à leurs activités.

Par exemple, 150 composteurs ont déjà été installés pour le secteur de la restauration collective : établissements scolaires, Ehpad... et une vingtaine de restaurants.

➔ Contactez le Syded pour obtenir un accompagnement gratuit.

## ASTUCES

La consigne est simple, tous les déchets d'origine végétale sont compostables : épluchures, thé, café, restes de repas (riz, pâtes, pain...). Pour que le compostage soit optimal, on équilibre ces apports de matières humides en y ajoutant de la matière sèche qui va "structurer" le compost : feuilles mortes, foin, paille, copeaux de bois, essuie-tout...



### Déchets de cuisine

matières humides

épluchures, restes de repas, marc de café...

### Peut-on composter les agrumes ?

Oui, les agrumes sont compostables. Au même titre que les autres biodéchets, découpez-les en morceau pour faciliter le processus de décomposition.



### # UN PAILLAGE VAUT 10 ARROSAGES !

Feuilles, herbe sèche et brindilles font d'excellents paillis à étaler sur le sol du potager, autour des plantations et des jeunes arbres. Ce paillage permet de retenir l'humidité et de limiter l'arrosage. Il joue un rôle de régulateur thermique (été comme hiver) et empêche les mauvaises herbes de pousser. En se décomposant, il enrichit le sol en nutriments.

**1**  
Versez en vrac  
vos déchets de cuisine

**2**  
Mélangez / aérez

**3**  
Saupoudrez  
de matières sèches



### Quelques idées jardin

#### # BROYER SANS BROYEUR !

Utilisez la tondeuse pour broyer les feuilles et les tailles de branches fraîches dont le diamètre ne dépasse pas celui d'un pouce. Vous obtiendrez un excellent apport de matières sèches pour le composteur.



### Déchets complémentaires

matières sèches

feuilles mortes, foin, paille, copeaux de bois, brindilles...

### Que fait-on avec l'herbe ?

L'idéal est de la laisser sur place. Quand l'herbe est tondue régulièrement, elle se désagrège très rapidement sur le sol en quelques jours.

Quand elle est plus haute, laissez-la bien sécher avant de l'incorporer progressivement, en petite quantité, dans le composteur.



#### # PIÈGE À FEUILLES

Enroulez une chute de grillage pour former un cylindre. Maintenez-le au sol avec 1 à 3 piquets : vous avez un silo pour stocker les feuilles. Elles pourront enrichir votre paillage et alimenter votre composteur.

Tontes et feuilles sont des ressources pour votre jardin. En les valorisant, vous économisez des trajets pour la déchèterie.

## DATES CLÉS DU COMPOSTAGE DANS LE LOT

Le Syded lance les premières distributions de kits de compostage individuel.

2002

Installation des premiers composteurs collectifs

2011

2012

Le Syded lance son animation pédagogique sur le compostage dans les écoles primaires du Lot

2016

Législation nationale :

Obligation de tri et de valorisation des biodéchets par les professionnels « gros producteurs » + de 120 t/an de biodéchets.

Obligation de tri et de valorisation des biodéchets par les professionnels produisant + de 10 t/an de biodéchets.

# TÉMOIGNAGE

## ➤ RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LE COMPOSTAGE EN VILLE

Depuis 2011, les collectivités locales peuvent solliciter le Syded pour mettre en place des composteurs collectifs. À Saint-Céré, nous avons rencontré le référent environnement et 1<sup>er</sup> adjoint de la commune, Bernard Le Méhauté, ainsi que Shyrley Mussot qui s'occupe au quotidien d'un des composteurs partagés.

### Comment est né le projet du compostage collectif sur la commune ?

Bernard Le Méhauté (BLM) : Avec l'équipe municipale élue en 2020, le développement du compostage était une de nos volontés. C'était un moyen de réduire la quantité d'ordures ménagères. C'est pourquoi j'ai pris contact avec le Syded pour obtenir un accompagnement durant la mise en place du projet.

### Comment cela s'est déroulé ?

BLM : L'animateur du Syded avait déjà installé des kits de compostage au collège et au restaurant scolaire. Il n'y avait pas encore de solution pour les foyers ne disposant pas de jardin. Nous avons présenté le principe en conseil municipal, puis nous sommes partis à la rencontre des habitants pour sonder leur motivation. Tous se sont montrés très intéressés par la possibilité de composter à proximité de chez eux. L'animateur du Syded a installé un kit de compostage en bois et a sensibilisé les usagers.

### Comment cela fonctionne au quotidien ?

BLM : Ce composteur installé au jardin partagé du Pré d'Aubier est géré par deux personnes de l'association en charge du lieu avec le soutien de la commune.

Shyrley Mussot (SM) : Je vérifie très régulièrement qu'il n'y ait pas d'indésirable dans le bac de compostage et j'équilibre avec du broyat de bois lorsque c'est nécessaire. Cela représente seulement 15 à 20 minutes par semaine car les usagers jouent vraiment le jeu, il n'y a aucun problème.

Je sensibilise aussi les nouveaux participants et je leur donne un bio-seau pour apporter leurs épluchures et restes de cuisine. Le compost produit est utilisé au jardin, c'est une ressource très précieuse.

### Qu'en pensent les habitants ?

BLM : Lors de la mise en route, il y a eu beaucoup d'intérêt. Cela s'est confirmé par la suite puisque nous venons de doubler la capacité du composteur du jardin partagé.

SM : Le composteur partagé est devenu un lieu de vie et d'échanges. Lorsque nous avons trop de légumes, nous les mettons à disposition des utilisateurs du composteur. Cela permet de créer du lien et de renforcer l'intérêt pour le compostage. Nous organisons aussi une journée d'animation festive autour du jardin et du composteur, le 8 octobre à partir de 15 h, avec une "disco soupe".

### Prêt pour l'échéance de 2024 ?

BLM : Oui, nous avons déjà d'autres projets pour l'an prochain : les logements Lot Habitat, où nous avons déjà rencontré les résidents, et le quartier de la mairie. Cela va nous permettre de répondre progressivement à l'objectif de proposer à tous les Saint-Céréens une solution pour trier leurs biodéchets.



Bernard Le Méhauté, Référent environnement et Shyrley Mussot, en charge du composteur des Jardins du Pré d'Aubier.

### 20 ANS DE COMPOSTAGE !

Depuis 2002, plus de 25 000 composteurs distribués aux particuliers et 450 composteurs collectifs installés.

30 000

composteurs au total avec le nombre record de 5 000 composteurs distribués en 2023 en partenariat avec les collectivités de collecte.

Aide à l'acquisition d'un lombricomposteur

2022

2023

2024

Obligation de tri et de valorisation des biodéchets par les professionnels produisant + de 5 t/an de biodéchets.

Obligation pour TOUS de tri et de valorisation des biodéchets à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme pour l'ensemble de l'Europe.

# TOUS prêts à COMPOSTER !



JARDIN

COLLECTIF

INTÉRIEUR

Composteur individuel | Composteur partagé | Lombricomposteur  
Ville, campagne, domicile, travail, vacances...  
**À CHACUN SA SOLUTION DE COMPOSTAGE**

syded-lot.fr | 05 65 21 61 62